



N° 016- March 2022

REPARNews

News Magazine of the Network of Parliamentarians
for the Sustainable Management of Forest Ecosystems in Central Africa



20th AN
REPAR
2002-2022

Access to genetic resources and fair and equitable
Sharing of Benefits arising from their use (ABS)

REPAR PARLIAMENTARIANS ADOPT A SUB-REGIONAL ADVOCACY DOCUMENT TO ACCELERATE THE PROCESS IN CENTRAL AFRICA



LA GRANDE INTERVIEW

Vénérable Sénateur Sylvain Patrick ENKORO, Secrétaire Général du REPAR-AC

«... je situerai beaucoup plus mon action pour faire en sorte que l'encrage institutionnel au niveau des Chambres des Parlements de notre sous-région puisse être concret, physique, réel et visible... »

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

Honorable Marie Jeanne KOULOUMBOU, Député Congolais

«... pencher davantage sur l'éducation de nos jeunes filles en veillant à leur inculquer des notions environnementales. »





L'engagement des Parlementaires garantit l'inclusivité
et l'efficacité des législations et des politiques en
matière de gestion durable des forêts et des ressources
naturelles d'Afrique centrale



“ **Lentement mais sûrement, nous nous acheminons vers la tenue à Libreville, de la 3^e Conférence Internationale des Parlementaires.** ”

Le Réseau des Parlementaires pour la Gestion Durable des Ecosystèmes Forestiers d’Afrique Centrale (REPAR) s’est engagé il y a 20 ans, à garantir l’inclusivité, l’efficacité des législations et des politiques en matière de gestion durable des forêts et des ressources naturelles d’Afrique Centrale. La 3^{ème} Conférence Internationale des Parlementaires, à l’instar des deux premières qui se sont respectivement tenues à Yaoundé en 2006 et à Bata en 2009, est une occasion que notre organisation se donne pour faire l’état des lieux de la réalisation de cette vision. La dernière en date a confirmé la pertinence des orientations stratégiques initiales du REPAR, bien qu’à cette échéance, ledit réseau traversait encore sa phase de structuration.

L’irruption des problématiques émergentes sur la scène internationale a conduit l’Institution à s’adapter, tout en restant fidèle à sa vision. Il est en effet question pour le REPAR de participer efficacement à la formulation mondiale des réponses à ces défis à l’intention de l’humanité entière en général, et des populations d’Afrique centrale en particulier. L’idéal étant de pouvoir véritablement impacter sur les politiques publiques en matière environnementale des pays concernés.

La grand-messe des Parlementaires annoncée à Libreville, est donc déterminante pour le REPAR à plus d’un titre. Elle devrait traduire sa capacité de résilience, preuve d’une certaine maturité acquise depuis sa création en 2001, confirmer son positionnement dans la défense des intérêts de la sous-région Afrique Centrale sur les questions touchant à la vie et renforcer sa visibilité auprès de l’opinion publique des pays membres et auprès de l’opinion publique internationale. Cette option suppose la poursuite d’un niveau de mobilisation susceptible d’assurer une réussite optimale de la Conférence envisagée. Nous avons à ce jour mené des actions prometteuses dans ce sens auprès de bon nombre d’acteurs publics. Nous nous proposons également pour être complet, d’en faire autant pour le secteur privé.

Qu’il me soit permis de saisir l’opportunité qu’offre cette tribune pour exprimer notre profonde gratitude à tous nos partenaires bilatéraux et multilatéraux, présents et à venir pour l’accompagnement qu’ils assurent au REPAR dans l’organisation de cette rencontre majeure. Lentement mais sûrement, nous acheminons vers la tenue à Libreville, de la 3^{ème} Conférence Internationale des Parlementaires pour la Gestion Durable des Ecosystèmes Forestiers d’Afrique Centrale. De belles perspectives en vue, cela ne fait plus l’ombre d’aucun doute, j’en suis convaincu...



Honorable Jean-Jacques Zam
Coordonnateur Régional du REPAR

“ **Lento pero seguro, avanzamos hacia la celebración en Libreville de la 3^a Conferencia internacional de parlamentarios.** ”

La Red de Parlamentarios para la Gestión sostenible de los ecosistemas forestales de África central se comprometió hace 20 años a garantizar la inclusividad y eficacia de legislaciones y políticas para la gestión sostenible de los bosques y los recursos naturales de África central. La 3^a Conferencia internacional de parlamentarios, como las dos primeras celebradas respectivamente en Yaoundé en 2006 y en Bata en 2009, es una oportunidad que se da la Red para hacer un balance de la realización de esta visión. El último confirmó la pertinencia de las orientaciones estratégicas iniciales de REPAR, aunque en ese momento dicha red aún se encontraba en su fase de reestructuración.

La irrupción de temas emergentes en el panorama intencional ha llevado a la institución a adaptarse, manteniéndose fiel a su visión. De hecho, se trata de que REPAR participe de manera efectiva en la formulación global de respuestas a estos desafíos para toda la humanidad en general, y las poblaciones de África central en particular. El ideal es poder tener un impacto real en las políticas ambientales públicas de los países involucrados.

La gran mesa de los parlamentarios anunciada en Libreville es, por lo tanto, decisiva para REPAR en más de un sentido. Debe traducir su capacidad de resiliencia; prueba

de una cierta madurez adquirida desde su creación en 2001, confirmar su posicionamiento en la defensa de los intereses de la subregión centroafricana en cuestiones que afectan a la vida y reforzar su visibilidad con el visto bueno a la opinión pública internacional.

Esta opción asume el nivel de movilización que probablemente garantiza el éxito óptimo de la conferencia planificada. Hasta la fecha, hemos llevado a cabo acciones prometedoras en esta dirección con un gran número de actores públicos. También proponemos hacer lo mismo por el sector privado.

Permítanme aprovechar la oportunidad que me brinda este foro para expresar a todos nuestros socios bilaterales y multilaterales, presentes o futuros, por el apoyo que ya brinda a REPAR en la organización de este importante encuentro. Lento pero seguro, avanzamos hacia la celebración en Libreville de la 3^a Conferencia internacional de parlamentarios para la Gestión sostenible de los ecosistemas forestales de África central, hermosas perspectivas a la vista, ya no hay sombra de duda, estoy convencido de ello...



Editorial 3

Lentement mais sûrement, nous nous acheminons vers la tenue à Libreville, de la 3^e Conférence Internationale des Parlementaires.

Actualité 5-6

Performance
The satisfaction of the Regional Coordinator of REPAR on the retrospective of the 2021 financial year

Planification de actividades 2022
REPAR afila sus armas

Dossier 7-15

Access to genetic resources and fair and equitable Sharing of Benefits arising from their use
REPAR parliamentarians adopt a sub-regional advocacy document to accelerate the process in Central Africa

Visite guidée d'un site à valeur pédagogique
L'Arboretum Raponda Walker dans toute sa splendeur !

Focus 16-17

COP26 On Climate
REPAR'S New field !

Actualité 18-20

3e Conférence Internationale des Parlementaires
Les préparatifs s'accélèrent !

La grande interview 21

Vénérable Sénateur Sylvain Patrick ENKORO, Secrétaire Général du REPAR-AC

Portrait 23

Vénérable Massoussa Odette, Sénatrice, 5e Vice-Coordonnateur Chargé de la Législation et de la Coopération

REPAR Inside 30-32

Les tous nouveaux délégués du personnel aux commandes !

Performance
REPAR rewards its best employees of the year 2021

REPAR NEWS
Réseau des Parlementaires pour la Gestion Durable des Écosystèmes Forestiers d'Afrique Centrale
B.P: 4954 Yaoundé - Tel: (237) 222 23 87 15 / (237) 677 67 95 63
Email : reparregional01@gmail.com
W.W.W. repar-afriquecentral.org
No 016-Mars 2021

EQUIPE DE PRODUCTION
Directeur de Publication : l'Honorable Jean-Jacques ZAM,
Coordonnateur Régional et National du REPAR

Conseiller Editorial: Théophile BEKONO SAMBA,
Secrétaire Technique Permanent du REPAR

Rédacteur en Chef : Armand Patrice EDJONGOLO,
Responsable de la Communication du REPAR-AC

Rédacteur en Chef-Adjoint : Marie TONGOR PELIANWOH,
Chef de la Cellule de Communication du REPAR-Cam

Rédacteurs :
Armand Patrice EDJONGOLO, Marie TONGOR P., Mathurin ESSAMA E., Marie Odile NKOUE, VOMA Ralph NTUNGWEN, Stéphane NLATE, Gabin MBITA, B. Maxwell NDJUU M., Siddik NJOYA, Bernadette MANGA ANYOUZOA, Nina ELLA,

Derrick ZAMBE Z., Laurent ELLO, Louis EBANA N., Daniel Patrick AVINA ONDOA, Thierry E. MENGUE III, Ingrid BIWOLE, Dr Armel B. MBAH, Nahée C. NIANGUYA B., J. Mily AFOUMOU E., Clarisse NDONGO N., Stéphane ASSAM A.

Traduction :
Marie TONGOR P., VOMA Ralph NTUNGWEN,
Daniel Patrick AVINA ONDOA

Infographie :
Charles Ledoux ATEBA ATEBA (+237 693 26 23 83)
marinaetprincesse@yahoo.com

Performance

THE SATISFACTION OF THE REGIONAL COORDINATOR OF REPAR ON THE RETROSPECTIVE OF THE 2021 FINANCIAL YEAR

The tradition is now established and respected. At the end of each year, the Permanent Technical Secretariat of REPAR meets with the Regional Coordinator to assess the implementation of the institution's action plan for the financial year in decline. At the end of 2021, the effectiveness-efficiency diptych was once again respected!

Laurent Claude ELLO

On December 17, 2021, REPAR held an evaluation session of its scheduled activities for 2021 financial year. Throughout the year, the network's staff worked hard to achieve the expected strategic objectives of the institution.

The meeting of December 17, 2021, organized in the sumptuous commission "B" room of the National Assembly, went back to the time of the year in decline. According to the work schedule, each department implicated in the exercise.

From the summary of all assessments made by Marie Odile NDI MBALLA, (in charge of monitoring and evaluation and

also Legal Advisor to REPAR), emerged a finding of significant progress in achieving expected results, i.e., 28 objectives out of 35 were achieved. According to the monitoring and evaluation manager, "in 2021, activities carried out contributed 80% to the achievement of results and 98% of the activities listed are in line with the strategic and operational objectives"

In order to guarantee performance in 2022, the presentation of the logical framework of the 2022 Annual Work Plan (AWP), which takes into account the observations and orientations of the evaluation, was made during the meeting.

Planificación de actividades 2022

REPAR afila sus armas

El 20 y 21 de enero de 2022, los ejecutivos de la Secretaría Técnica Permanente de la REPAR bajo la dirección del Coordinador Regional, elaboraron y aprobaron el documento de brújula para la ejecución de las actividades de la institución para los próximos doce meses, como en 2021, el programa promete ser intenso.

Laurent Claude ELLO

Cuarenta y ocho horas de intercambio de ideas en el sumptuoso salón del "complejo A" de la Asamblea nacional ubicado en el Palacio de Congreso en Yaundé permitieron al personal de REPAR llevar a cabo, bajo la muy sabia dirección del Coordinador Regional, la planificación de las actividades que cuentan para el ejercicio fiscal año 2022.

Las palabras introductorias del Honorable Jean-Jacques ZAM, Coordinador Regional de la REPAR, a primera vista, insistieron en los requisitos de actuación de la reunión. Los ejecutivos de la Secretaría Técnica lo han cumplido, tanto más que se han familiarizado con el ejercicio durante los últimos tres años y dado que el ideal

prescrito los llamaba a elevar las perspectivas de sus planes de acción.

A su vez, los discursos se sucederán en la sala, en primer lugar los servicios técnicos y luego los de acompañamiento. Al final de los diez minutos de exposición de cada expositor, se dio lugar a los intercambios, ya sea para aclarar la opinión, o para justificar la elección de tal o cual actividad. La consolidación de todas estas contribuciones en un solo documento, conducirá a la elaboración del Plan de Trabajo Anual del ejercicio fiscal 2022, se centró en 112 puntos basados principalmente en el tema del año de REPAR, reorientado a su vez en "la prohibición de la exportación de troncos en África central". Para estar completo, en la planificación de actividades en REPAR, la finalización del Plan de Trabajo Anual presupuesto a un plazo cercano para fines de arbitraje presupuestario.

Después de planificar las actividades de REPAR regional, se realizará el mismo ejercicio para REPAR Camerún con casi los mismos actores y siempre con el mismo resultado. Así se logrará el rumbo establecido por el Coordinador regional, quien también es el Coordinador nacional de REPAR Camerún al inicio de la reunión. ¡¡¡ Lugar de trabajo para ponerlo todo a la música!!!



PTA 2022

SECRETARIA TÉCNICA PERMANENTE DE LA REPAR ADOPTA SU MATRIZ

Bajo el liderazgo del Coordinador Regional, la reunión de planificación de actividades de REPAR para el año 2022 realizada del 18 al 19 de enero de 2022 en Yaundé, habilito la agencia ejecutora de REPAR de acuerdo con el plan de trabajo anual 2021-2022 de REPAR AC adoptado en Brazzaville en junio de 2021 para delimitar su terreno.

Siddik NJOYA

Como parte de la dinámica de desempeño instituida por el Coordinador Regional de REPAR, el plan de trabajo anual de la Secretaria Técnica Permanente de REPAR está alineado con el marco estratégico 2018-2025 adoptado en Malabo en 2018 revisado en Brazzaville en junio de 2021 e incluye la rute REPAR resultante de las estrategias "Una sola salud" y "APA" se detuvo en Libreville en 2021. De este PTA 2022 se desprende que el foco estará puesto en varios temas clave (biodiversidad, clima, APA, Una sola Salud, gestión de áreas protegidas transfronterizas y trashumancia) articulados en una veintena de actividades. Para garantizar un mayor éxito en su implementación, la Secretaria Técnica Permanente de REPAR ha desplegado una matriz presentada en cinco rubros (actividades, indicadores de



desempeño, lugares, cronograma y gestor de implementación) y cuenta con la movilización de diversos internos y con sus socios. Internamente, estas con contribuciones estatutarias de los parlamentos miembros y nuevas vías de financiación para explorar y frente a socios de desarrollo, organizaciones internacionales o regionales (COMIFAC, proyecto GIZ para apoyar a COMIFAC...), apoyos multifacéticos... Para luchar contra las amenazas cada vez más apre-

miantes que afectan a los ecosistemas forestales de África central, su biodiversidad y sus poblaciones, la Secretaria Técnica Permanente se ha basado en la acción enérgica de los parlamentarios y la coherencia en el trabajo con sus socios. Los parlamentarios en 2022 deberían centrarse en una serie de temas relacionados con la gobernanza para desencadenar debates amplios sobre diferentes cuestiones temáticas. Los temas claves están estrechamente vinculados a las áreas estraté-

gicas del plan de convergencia de la Comisión de los Bosques de África Central (COMIFAC), las prioridades a mediano plazo de la Asociación Forestal de la Cuenca del Congo (PFBC), las convenciones de Rio y los Objetivos de Desarrollo Sostenible de las Naciones Unidas (ODS). Luego de esta planificación de actividades de REPAR, se prevé popularizar este PTA 2022 con las Coordinaciones Nacionales de REPAR y sus socios técnicos y financieros.

Missions statutaires du Trésorier Général

Suivi des opérations comptables au REPAR



Du 13 au 16 Janvier 2022 à Ndjamena, a eu lieu une séance de travail entre le Trésorier Général et le responsable du Service Comptable du REPAR. La rencontre avait pour but de faire le point sur la situation des contributions statutaires des Parlements membres du REPAR au 31 Décembre 2021, d'adopter une méthodologie pour les travaux de fin d'exercice du service de la comptabilité et d'arrêter une date pour la mission de consolidation des comptes du Trésorier Général du REPAR. Une séance de travail qui cadre avec les nouvelles orientations de la Coordination Régionale.

Thierry E. MENGUE III

Access to genetic resources and fair and equitable
Sharing of Benefits arising from their use

REPAR PARLIAMENTARIANS ADOPT A SUB-REGIONAL ADVOCACY DOCUMENT TO ACCELERATE THE PROCESS IN CENTRAL AFRICA

Under the High Patronage of the Presidents of the two chambers of the Gabonese Parliament, the meeting organized by REPAR from November 15 to 18, 2021 in Libreville (Gabon), with the support of the Regional Support Project for COMIFAC of GIZ and the National Co-ordination of REPAR-Gabon, was an impetus for the implementation of the Nagoya Protocol in Central Africa

Siddik NJOYA

Located a stone throw from the center of Libreville and bordering the port town of Owendo, the Boulevard hotel hosted from November 15 to 18, 2021, the sub-regional workshop for the validation of Parliamentarians' advocacy document on ABS. The objectives of the meeting were adoption and promulgation of texts regulating Access to genetic resources and fair and equitable Sharing of Benefits arising from their use (ABS). On the round table were parliamentarians members of REPAR Cameroon, Congo, Gabon, Equatorial Guinea, Chad, CAR, DRC and Sao Tome and Principe. We also noted the significant presence of



Development Partners (COMIFAC and the GIZ-COMIFAC Project), resource persons in CBD/ABS, staff from the Gabonese Parliament and the Technical Secretariat of REPAR.

The forty participants worked on sharing national experiences. The debates will have contributed to the consolidation of the strategy, the action plan and the sub-regional position paper of Parliamentarians on the adoption and promulgation of texts relating to ABS. The Parliamentarians validated the three documents, subject to taking into account the few observations made by the participants. They also made recommendations aimed at making the ABS process effective and guaranteeing its full success. The work in Libreville ended with a guided tour of the ABORETUM RONDA WALKER located in the town of AKANDA, about twenty kilometers from Libreville.

Recommandations

- Update and consolidate the inventory for implementation of the ABS process in COMIFAC countries in order to guarantee the credibility of the advocacy of Parliamentarians;
- Set up an ABS working group within each National Coordination of REPAR, with the objective of monitoring related actions;
- Strengthen the capacities and support the National Coordinations of REPAR for the implementation of the Nagoya Protocol in the different countries;
- Establish a common framework of actions, integrating all stakeholders in the implementation of the ABS mechanism, with a view to developing synergy in the implementation of this process at the national sub-regional levels;
- Mobilize the necessary resources for the implementation of the Nagoya Protocol;
- Emphasize the sustainability of biological resources with genetic potential in order to ensure their sustainable exploitation;
- Support National Coordinations of REPAR in the implementation of advocacy;
- Establish a harmonized approach to establish common bases for the implementation of the Nagoya Protocol in each country;
- Strengthen the dialogue between political decision-makers and researchers with a view to taking their concerns into account.

Coopération technique Allemande

Le REPAR–Afrique Centrale valide le document de plaidoyer sous-régional des Parlementaires sur l'adoption et la promulgation des textes sur APA

Ingrid BIWOLE, Chargée de communication Projet Régional GIZ d'Appui à la COMIFAC



Le REPAR - AC élabore sa stratégie régionale de mise en œuvre du protocole de Nagoya sur l'APA avec l'appui de la Coopération technique allemande à travers le Projet régional GIZ d'appui à la COMIFAC.

Les écosystèmes des pays de l'espace COMIFAC (Commission des Forêts d'Afrique Centrale) renferment une biodiversité exceptionnelle, qui constitue un potentiel

important pour le développement socio-économique de la sous-région. Conscients de cela, la plupart des pays de la sous-région ont ratifié le Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation (APA) adopté le 29 octobre 2010.

Traduit en axe prioritaire d'intervention du plan de convergence 2015 – 2025 de la COMIFAC « élaborer et mettre en œuvre les stratégies nationales et sous-régionales APA », la question de l'APA revêt des

objectifs stratégiques aussi bien au niveau national que sous-régional. C'est en 2010, que la COMIFAC élabore et valide sa stratégie sous-régionale APA, afin de faciliter l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies nationales de ses États membres. Toutefois, fort est de constater que la mise en œuvre opérationnelle du Protocole de Nagoya sur APA impliquera davantage d'efforts en matière de définition de cadres légaux nationaux, qui soient à la fois équitables et socialement justes à l'égard de ceux qui conservent les ressources géné-

tiques et qui détiennent les connaissances traditionnelles y associées. Un pari auquel s'implique le Réseau des Parlementaires pour la Gestion Durable des Ecosystèmes Forestiers d'Afrique Centrale (REPAR-AC).

Ainsi, la Coordination Régionale du REPAR, appuyé par le Projet Régional GIZ d'Appui à la COMIFAC, a engagé un plaidoyer des Parlementaires pour l'adoption et la promulgation des cadres réglementaires sur le mécanisme APA dans les pays. En vue de la validation du document de plaidoyer y relatif,

il s'est tenu une session de travail du 15 au 18 novembre 2021 à Libreville au Gabon. Placées sous le parrainage du Président de l'Assemblée Nationale du Gabon, ces assises ont été ponctuées par différentes allocutions dont notamment celles : du Coordonnateur National du REPAR-Gabon ; du Coordonnateur Régional du REPAR-AC, prononcée par le 3ième vice-Coordonnateur ; de l'Ambassade de la République d'Allemagne au Gabon, prononcée par le Chargé d'Affaires ; de l'Honorable Raphael NGAZOUZE, 6ième Vice-président de l'Assemblée Nationale du Gabon représentant du Très Honorable Président de l'Assemblée Na-

tionale. De façon globale, ils ont tous rappelé la nécessité pour les Parlements des pays d'Afrique Centrale de jouer un rôle plus actif dans le processus de mise en place des cadres réglementaires sur le mécanisme APA. Engagement qui devrait notamment se traduire par un contrôle efficace de l'action gouvernementale et une production législative adéquate au niveau des pays. Rappelant l'engagement de l'Allemagne au côté du REPAR, le Chargé d'Affaire a.i. de l'Ambassade d'Allemagne au Gabon, M. Lars KUHNE a salué les avancées jusqu'ici réalisées et leur aboutissement matérialisé par la validation d'un document de plaidoyer

qui permettra sans doute une accélération du processus de APA dans l'ensemble des pays membres de la COMIFAC. Et par ricochet impactera de façon équitable et juste l'amélioration des conditions de vie des populations les plus vulnérables du Bassin du Congo. L'APA représente aujourd'hui un levier économique important pour les pays de la sous-région Afrique centrale, leur permettant de tirer un avantage supplémentaire de l'exploitation de leur riche diversité biologique. Aussi, l'APA favorise l'implication et la participation des communautés autochtones et locales dans le processus décisionnel.



Feuille de route de la mise en œuvre de la stratégie de plaidoyer du REPAR en faveur de l'adoption des lois et textes réglementaires sur APA dans les pays d'Afrique Centrale

- Infographie et impression du document de position
- Diffusion du document de position
- Rencontres de la Coordination régionale avec les décideurs régionaux et nationaux
- Organisation des ateliers de renforcement des capacités des coordinations nationales sur le mécanisme APA
- Mise en place des groupes de travail APA dans les coordinations nationales et tenue de 2 sessions
- Contextualisation des plans d'actions de plaidoyer des coordinations nationales
- Mise en œuvre des plaidoyers et suivi-évaluation



Reacción

Senador Carlos EYI OBAMA, *Coordinador Nacional del Repar Guinea Ecuatorial, Cuarto Vice-coordinador del Repar -Africa central de fomento de la capacidad.*

« Quiere decir que el APA es muy importante para favorecer a los lugareños que deben de organizarse y beneficiarse de sus propios recursos genéticos »

Entrevista realizada por Dr Armel Bienvenu MBAH

Buenos Días Señor, ¿Cómo entiende el protocolo de Nagoya?

Buenos Días, En principio debe de agradecer estos medios y formativos que me acorde esta entrevista tanto importante sobre la visión de la importancia que acordamos en el APA. Cómo lo sabéis, el APA viene de la conversión de la diversidad biológica en la cual marcaba tres objetivos muy importantes: la conservación de la diversidad bilógica, la utilización racional de los recursos genéticos, la participación activa de los accesos de los beneficios que generan estos recursos entonces allí viene el APA. Quiere decir que el APA es muy importante para favorecer a los lugareños que deben

de organizarse y beneficiarse de sus propios recursos genéticos; Por eso este taller en el cual estamos haciendo unos intercambios de las experiencias nacionales de cada país constituye un pase muy importante para emergen de la COMIFAC que debe de ser el mentor de implementación de posta en disposición de cada estado miembro, el funcionamiento del APA.

¿Qué puede aportar el Protocolo de Nagoya a los Estados en desarrollo como Guinea Ecuatorial?

Efectivamente lo he dicho antes, el Protocolo de Nagoya viene asistir a los estados para que toman conciencia e importancia sobre los recursos genéticos que están



siendo explotados a nivel de la población sin que esta propia población yerra a ser beneficiado. Esto va a constituir para mejorar su nivel de vida,

sus condiciones de habita y así como el respeto a las normas que se han establecido por el APA. Senador, Muchas gracias.

Reaction

His Royal highness Senator Lekunze Nembo Andreas, *Traditional ruler in Cameroon*

Interview realized by Dr Armel Bienvenu MBAH

Here we are in Libreville for the sub regional workshop for the validation of parliamentarian's advocacy documentation for the adoption and promulgation of ABS texts and sharing of national experiences. We are in the company of Senator, His Royal highness Lekunze Nembo Andreas. His

Royal highness, as a traditional ruler in Cameroon, yesterday you shared with your



parliamentarian colleagues the experiences of your community in the application of the Nagoya protocol via the valorization of equinox giganteus. Concretely what is it about?

It was all about the effective implementation of the ABS process in Cameroon and in the sub-region of COMIFAC. Cameroon is an example in the implementation of the ABS process that militates at a high level for local development. The implementation of the ABS process was operationalize in the Mayan community of my chief-

dom advanced via the equinox giganteus which recently signed a mutually agreed terms on the 2nd of April 2015 and so I was given the opportunity to share the experience from 2015 to 2017 with other parliamentarians from the COMIFAC Sub region and this was thrilling and educative because we had to expose the whole process from the negotiations in 2013 right up to the signing of the marks for the commercialization of the genetic resources in Cameroon. So we left alongside with other parliamentarians very enriched with this practical notion of the ABS process. We seize this opportunity to thank the Minister in charge of the environment with its various partners.

DOCUMENT DE POSITION DU RESEAU DES PARLEMENTAIRES POUR LA GESTION DURABLE DES ECOSYSTEMES FORESTIERS D'AFRIQUE CENTRALE (REPAR) EN FAVEUR DE L'ADOPTION DES LOIS ET TEXTES REGLEMENTAIRES SUR L'ACCES AUX RESSOURCES GENETIQUES ET LE PARTAGE JUSTE ET EQUITABLE DES AVANTAGES DECOULANT DE LEURS UTILISATIONS (APA) DANS LES PAYS D'AFRIQUE CENTRALE

La Convention sur la Diversité Biologique (CDB) adoptée en 1992 et entrée en vigueur en décembre 1993 vise trois objectifs :

- la conservation de la diversité biologique ;
- l'utilisation durable de ses éléments ;
- le partage juste et équitable des avantages découlant de l'exploitation des ressources génétiques.

La mise en œuvre de ce troisième objectif de la CDB a abouti à l'adoption le 29 Octobre 2010 du Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le Partage juste et équitable des Avantages issus de leur utilisation (APA).

Le Protocole de Nagoya sur l'APA est un instrument international qui oblige les États parties à mettre en place un cadre juridique et institutionnel en vue de :

- donner l'accès à l'utilisation des ressources génétiques et connaissances traditionnelles associées;
- partager les avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques et connaissances traditionnelles associées;
- établir les mécanismes de contrôle de conformité.

Le Protocole de Nagoya s'inscrit en droite ligne du domaine d'intervention du Réseau des Parlementaires pour la Gestion Durable des Ecosystèmes Forestiers d'Afrique Centrale (REPAR) dont la principale mission est de contribuer à la bonne gouvernance dans la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale.

Nous, Parlementaires membres du REPAR d'Afrique Centrale,

Considérant la ratification du Protocole de Nagoya par la majorité des pays de la sous-région ;

Considérant que la richesse de la diversité biologique des pays d'Afrique Centrale est un atout indéniable pour l'application effective du Protocole de Nagoya ;

Prenant acte des Lignes directrices de l'Union Africaine relative à la mise en œuvre coordonnée du Protocole de Nagoya en Afrique de 2015 ;

Considérant que la mise en place d'un cadre juridique est une des obligations fondamentales du Protocole de Nagoya qui garantit son effectivité ;

Rappelant que les objectifs de l'APA sont en phase avec notre mission relative à la prise en compte des intérêts des Communautés Autochtones et Locales (CAL) dans l'élaboration et l'application des textes législatifs en matière de gestion de l'environnement en général et des forêts en particulier ainsi que celle de la lutte contre l'exploitation illé-

gale des ressources naturelles;

Rappelant que l'un de nos objectifs est de garantir l'implication des Parlementaires dans les processus de formulation, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation des politiques et des législations de conservation et de gestion durable des écosystèmes de forêts denses et humides d'Afrique centrale ;

Conscient de la nécessité d'une volonté politique nationale pour l'adoption des textes spécifiques pour la mise en œuvre d'un cadre juridique en matière d'APA ;

Considérant la faible appropriation du processus APA

Considérant les avancées observées dans l'adoption de lois spécifiques en matière d'APA dans certains pays d'Afrique centrale ;

Réaffirmons notre position en faveur de l'adoption des lois et textes réglementaires en matière d'APA dans les pays d'Afrique centrale et adoptons le document sur l'adoption et la promulgation des textes sur APA dont la teneur suit :

1. L'APA, une opportunité pour les pays d'Afrique centrale

L'APA est une opportunité pour les pays en développement en général en ce qu'il :

- met fin à la biopiraterie (accès frauduleux aux ressources biologiques, ressources génétiques et aux connaissances traditionnelles associées) ;
- assure un accès légal aux ressources génétiques et connaissances traditionnelles associées ;
- garantit le partage juste et équitable des avantages, des retombés économiques qui contribuent au développement durable à travers :

(i) le soutien aux stratégies nationales de lutte contre la pauvreté et,

(ii) l'incitation des Communautés Autochtones et Locales à conserver la biodiversité qui est un capital pour de nouvelles opportunités d'investissement et de développement.

2. Nécessité d'un cadre juridique pour garantir l'effectivité de sa mise en œuvre

En effet, la mise en œuvre effective de l'APA requiert de nouvelles dispositions adaptées aux contextes nationaux sur la conformité en vue de la délivrance du Consentement Préalable donné en Connaissance de Cause (CPCC) et la participation des Communautés Autochtones et Locales dans la négociation des Conditions Convenues d'un Commun Accord (CCCA).

Aussi, les questions relatives à l'APA

sont transversales car touchant plusieurs secteurs, notamment la flore, la faune, l'agriculture, l'élevage, la recherche, le commerce, l'industrie, la santé. Elles requièrent de ce fait de nouvelles formes de collaboration entre les institutions nationales pour capter le potentiel existant.

Un cadre juridique spécifique établi :

- La sécurité juridique, la clarté et la transparence
- Des règles justes pour instaurer la confiance entre les utilisateurs et les fournisseurs
- Une vision commune en matière d'APA.

3. L'intérêt de l'APA pour les pays d'Afrique centrale

Il vise :

la promotion de la recherche innovatrice sur les ressources génétiques et connaissances traditionnelles associées;

l'assurance que les Communautés Autochtones et Locales reçoivent une part juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation de ces ressources la conservation et la reconnaissance de la valeur de la biodiversité ainsi que l'utilisation durable de ses composantes; La mise en œuvre de la chaîne de valeurs locale d'exploitation de ressources génétiques et / ou de connaissances traditionnelles associées, est sans aucun doute une source certaine d'augmentation des revenus des acteurs locaux de la chaîne de valeur, et partant, de croissance économique locale.

Bien plus, l'application des exigences de l'APA à ladite chaîne de valeur est une source de revenus supplémentaires pour toute la communauté à travers le partage des avantages résultant de leurs utilisations (dans la recherche ou la commercialisation).

Le REPAR, dans le but de favoriser l'adoption des textes en matière d'APA dans les pays de la COMIFAC, s'engage à mener des actions de plaidoyer dont les objectifs sont les suivants :

1. Susciter l'action gouvernementale en vue de l'élaboration d'un avant-projet de loi en matière d'APA ;
2. Favoriser l'implication des parlementaires dans les étapes de validation gouvernementale de l'avant-projet de loi ;
3. Préparer les parlementaires en vue de l'adoption de la loi ;
4. Assurer le suivi en vue de la promulgation ;
5. Inciter le gouvernement à prendre des textes d'application de la loi APA.

Libreville, le 18 Novembre 2021



Visite guidée d'un site à valeur pédagogique

L'Arboretum Raponda Walker dans toute sa splendeur !

Nahée Carlyna NIANGUYA BOUDINGA



table des Avantages découlant de leur utilisation (APA)..

C'est sous la conduite de l'Honorable Martin MABALA, Coordonnateur National du REPAR – Gabon et l'encadrement des responsables du site, que les Parlementaires vont vivre une expérience unique en son genre.

Circuit fermé de 1,6 km, l'Arboretum Raponda Walker est un concentré végétal composé entre autres essences, de l'Okoumé, exploité depuis des décennies au Gabon pour la production des contres plaqués. Autre fois, sa résine (sève), en assemblage avec l'écorce d'Okala, servait à la confection de torches traditionnelles. Autres essences remarquables, l'Azobé et l'Ilomba, encore appelé lianes à eau. Dans cette riche biodiversité forestière, les Parlementaires ont également découvert chemin faisant l'Ozouga, l'Andok et l'Ozigo, des variétés ligneuses proches de l'Okoumé par leurs vertus et parce qu'elles sont is-

sues de la famille des Burceracées, des exudés et des Sorro, des essences thérapeutiques permettant de lutter contre les anémies sévères et la drépanocytose. De merveilles en merveilles, les Parlementaires ont découvert lors de cette descente sur le terrain, une placette botanique mise en place en 2012 avec la participation de l'Université d'Oxford en

Angleterre. La placette botanique est un piège à liitière qui permet de mesurer le taux de carbone capté par les arbres, le taux d'oxygène relâché par ces mêmes arbres ainsi que leur taux de mortalité. Il s'agit bien d'une visite qui aura autant émerveillée de par la splendeur du site, qu'édifier de par la richesse des enseignements et ses spécificités.



Constituée d'essences rares, L'Arboretum Raponda Walker est une forêt située dans la commune d'Akanda, à une vingtaine de kilomètres de Libreville. Elle a accueilli les Parlementaires du REPAR au 3ème jour de l'atelier sous-régional sur la validation du document de plaidoyer des Parlementaires relatifs à l'adoption et la promulgation des textes sur l'Accès aux ressources génétiques et au Partage juste et équi-

Quelques images de l'atelier de Libreville sur APA







COP26

COP26 On Climate

REPAR'S NEW FIELD!

Six years after the adoption in Paris at the end of COP21 of a new international agreement on the fight against climate change, the International Community met in Glasgow, Scotland from November 1 to 13, 2021 as part of the 26th Conference of Parties of the United Nations Conference on Climate Change (COP26), to discuss the future of the planet, strongly shaken by the effects of climate change. The diplomatic success of this meeting for countries of the sub-region calls on Parliamentarians of the Network to engage in effective monitoring of all the dynamics to be put in place.

Mathurin ESSAMA

If there is one issue that caught attention in 2021 in Paris during the Cop21, it is the international discussions on climate. Once again, the question of the effects of climate change with regard to the stakes came back to the table of debates during the Cop26 in Glasgow, Scotland. Among these: the realization by industrialized countries of the promise made to the developing countries, to mobilize in their favor, 100 billion dollars per year, for the financing of the fight against climate change and, the respect of the reduction ambitions formulated by industrialized countries, with a view to achieving the Agreement's objective of reducing global CO2 emissions from 2 degrees and as much as possible to 1.5 degrees compared to the pre-industrial era. For the countries of the Congo Basin, a forest massive considered today as the green lung of the planet, due to its na-

tural potential estimated today at 80 billion tons of CO2, i.e., 17% of world production, discussions on the new international climate regime are of undeniable interest. This is also what justified the adoption of a position paper by REPAR's parliamentarians and their participation in the

mand for real justice for them given the significant efforts made to maintain forest cover and nature. Thus, in the Leaders' Declaration on Forests and Land Use adopted on November 02, 2021, the international community reiterated the validity of the ecosystem services offered by the forests of

for the Earth, have decided on an initial collective financing of at least 1.5 billion dollars to support efforts for the sustainable management of forests and peatlands in the sub-region between 2021 and 2025. Alongside these strong announcements in terms of funding, the overall trend displayed by industrialized countries is to strengthen and expand the support framework for the efforts of the Congo Basin countries.

If we refer to the reluctance that took place before Cop26, the Glasgow Conference is finally presented as a great diplomatic success for the countries of the sub-region. It remains that these important resources announced are effective and above all that the governments, under the impetus of COMIFAC, make the most of them. It is also a new field of work for REPAR's parliamentarians, who must commit to monitoring the effectiveness of all the dynamics to be put in place.

“ **If we refer to the reluctance that took place before Cop26, the Glasgow Conference is finally presented as a great diplomatic success for the countries of the sub-region.** ”

Conference. The Glasgow meeting was a great moment of diplomacy for the countries of the Central African sub-region. Under the leadership of the Minister of Forests of Cameroon, President-in-Office of the Central African Forests Commission (COMIFAC), the line of negotiation was based on the de-

the Congo Basin and the need to increase financial support for maintaining their integrity. In the end, 11 donor countries including Germany, France, Japan, Belgium, the Netherlands, Norway, Sweden, Korea, Great Britain, Northern Ireland and the United States in addition to the European Commission and the Bezos Fund



3^e Conférence Internationale des Parlementaires

LES PRÉPARATIFS S'ACCÉLÈRENT !

Après Yaoundé (2006) et Bata (2009), les Parlementaires d'Afrique Centrale ont choisi Libreville, la capitale de la République gabonaise pour abriter, dans la deuxième quinzaine du mois de Mai 2022, les travaux de la 3^{ème} Conférence Internationale sur la Gestion Durable des Ecosystèmes Forestiers d'Afrique Centrale. Les dites assises présentent de nombreux enjeux pour le REPAR et la Sous-région Afrique Centrale.

Mathurin ESSAMA

Grand rendez-vous des législateurs de la sous-région, cette Conférence se veut un cadre de sensibilisation, de renforcement de capacités des Parlementaires, de formulation des propositions, et surtout, d'appel des Gouvernements de la sous-région et de la communauté internationale, pour une attention plus soutenue en faveur des forêts d'Afrique Centrale.

En raison de l'émergence de nouvelles préoccupations, les enjeux de cette troisième édition, s'annoncent plus importants. Des sujets cruciaux tels que : la perte accélérée de la biodiversité, la crise climatique, les acquisitions foncières à grandes échelles, la conversion des forêts pour d'autres usages, la montée des conflits homme-faune, la question du One Health, les défis de la transformation locale du bois ou encore l'incidence de la pandémie du COVID-19, appellent en effet une volonté politique plus af-

firmée. Bien évidemment, les débats de la Conférence ne manqueront pas d'aborder les conclusions de la CoP26 sur le Climat et les perspectives de l'adoption du nouveau Cadre Mondial sur la biodiversité en cours de négociations. D'où le thème central retenu à savoir : « l'action parlementaire face aux défis environnementaux émergents de la sous-région ».

A Libreville comme à Yaoundé, les préparatifs s'accélérent en vue de la tenue de cet important rendez-vous. Après avoir obtenu l'approbation du Parlement gabonais, la Coordination Régionale du Réseau des Parlementaires pour la Gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale (REPAR-AC) et la branche gabonaise ôte de l'évènement, multiplie les concertations et audiences avec les hautes autorités et les principaux partenaires techniques et financiers, notamment le Ministre des Eaux et Forêts, l'Agence Nationale des Parcs Nationaux du Gabon (ANPN), la Commu-

nauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), la Mission de l'Union européenne au Gabon, la COMIFAC, le Programme d'appui à la COMIFAC de la GIZ, le Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC)....

Tous ces partenaires ont favorablement accueilli le projet d'organisation de la 3^{ème} Conférence Internationale des Parlementaires, et signifié leur engagement à soutenir sa réalisation. Cette adhésion a été réitérée lors des deux tables-rondes organisées le 18 Novembre 2021, et plus récemment le 02 Mars 2022 dans la capitale gabonaise. Des missions de travail ont également été conduites sur place par le Coordonnateur Régional, l'Honorable Jean-Jacques ZAM. A date, le REPAR a déjà reçu les pleines assurances des principaux partenaires pour honorer cet important agenda. Il reste que des dispositions soient prises pour susciter l'implication de la Société Civile et du Secteur Privé, mobiliser les experts et finaliser les arrangements logistiques nécessaires, afin que cette 3^{ème} Conférence tienne la promesse des fleurs.

Tercera Conferencia internacional de parlamentarios sobre la Gestión sostenible de los ecosistemas forestales en África Central

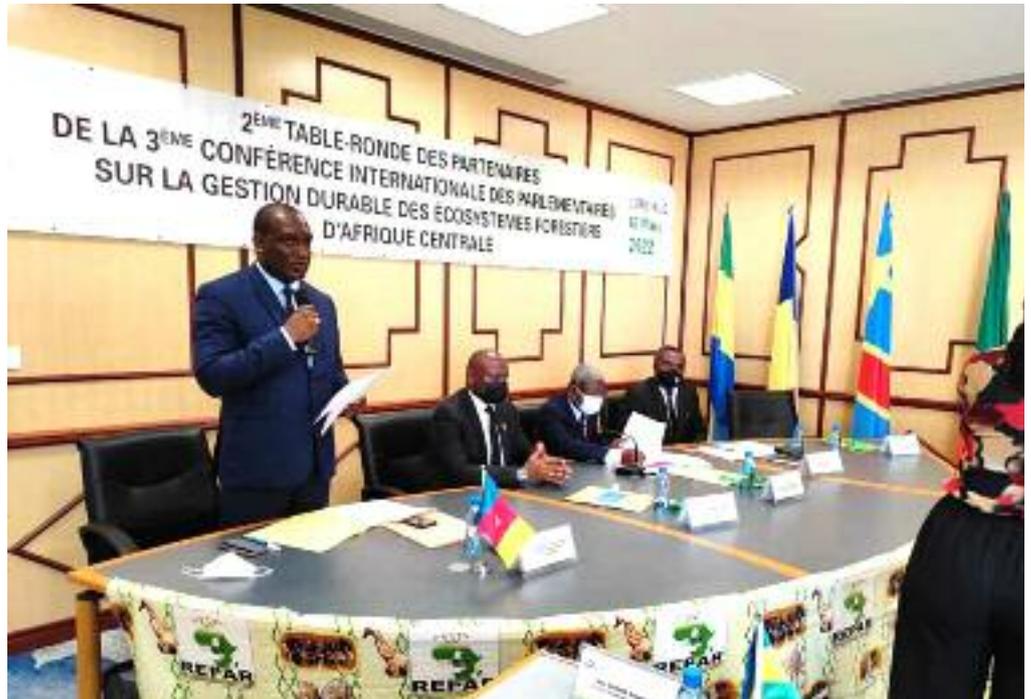
UNA MOVILIZACIÓN TOTAL!!!!

Par garantir un mayor éxito en la organización de una cumbre de esta magnitud, REPAR cuenta con el apoyo de socios bilaterales y multi-laterales institucionales y no institucionales.

Maria Odilia NDI MBALLA

El éxito de un evento depende del nivel de movilización de recursos técnicos, logísticos y financieros. Consciente de este estado de cosas y teniendo en cuenta la perfecta organización de la 3ª Conferencia internacional de parlamentarios sobre la Gestión sostenible de los ecosistemas forestales en África Central que se celebrará en Libreville-Gabón, REPAR no escatima en medios para lograr su objetivo. Es en este sentido que al margen de la primera y segunda mesas redondas organizadas en Libreville respetuosamente el 19 de noviembre de 2021 y el 02 de marzo de 2022,

la Coordinación Regional de REPAR AC, fue recibida en audiencia en Libreville por los Presidentes de Cámara del Parlamento del Gabón, el ministro de Agua y Bosques, ECCAS, COMIFAC, el Secretario Ejecutivo de la Agencia de Parques Nacionales de Gabón (ANPN) y socios técnicos y financieros, incluidos GIZ, PFBC, CIFOR. En la agenda de estas audiencias, intercambios detallados sobre los objetivos de la cumbre y el enriquecimiento de documentos técnicos con miras a armonizar los inter-



eses de cada uno. Un enfoque que permitió determinar de mutuo acuerdo la naturaleza de la contribución de cada socio a la organización de la Conferencia y definir el alcance de esta contribución. Por lo tanto, el parlamento gabonés y el Ministerio de

Agua y Bosques de Gabón se han comprometido a realizar una contribución financiera y logística sin embargo determinar el monto. En cambio, para ECCAS será un aporte financiero y técnico, y para ANPN técnico y logístico, la COMIFAC por su parte se li-

mitara a manifestar su interés en apoyar la iniciativa.

En cuenta a los socios no institucionales, CIFOR se ha posicionado en la línea presupuestaria dedicado a la traducción-interpretación. Para los demás a saber CBFP y GIZ, los intercambios continúan con REPAR.

En resumen, las audiencias con los distintos socios demostraron suficientemente su compromiso de brindar un apoyo multifacético a la organización de la 3ª Conferencia internacional de parlamentarios sobre la Gestión sostenible de los ecosistemas forestales en África Central.



LE BUREAU DU REPAR-GABON MIS EN PLACE !

Réunis en séance de travail autour de l'Honorable Angélique NGOMA, 1er Vice-Coordonnateur du REPAR-AC en charge des Changements Climatiques ce 17 Mars 2022 à l'Assemblée Nationale gabonaise, les Parlementaires gabonais ont procédé au cours de l'Assemblée Générale Constitutive, à la mise en place effective du Bureau de la branche nationale du REPAR sous le regard bienveillant des Présidents des Chambres de l'Assemblée Nationale et du Sénat.

Nahée Carlyna NIANGUYA BOUDINGA

C'est depuis la réunion du Bureau de la Coordination Régionale du REPAR tenue à Brazzaville en Juin 2021 que, l'Honorable Martin MABALA, Coordonnateur du REPAR-Gabon, a exprimé toute sa détermination à mettre en place le Bureau de la Coordination nationale de son pays. Par la même occasion, le Coordonnateur national de la branche gabonaise



du REPAR va solliciter et obtenir de la Coordination Régionale, l'accompagnement dans tout le processus.

La mise en place effective du Bureau du REPAR-Gabon de ce 17 Mars 2022 marque donc la fin d'un parcours qui a mobilisé durant neuf mois, à la fois le Secrétariat Technique Permanent du REPAR, la Coordination nationale du REPAR-Gabon et le Parlement gabonais. Pour ce jour mémorable, ils étaient nombreux dans cette salle INDJENDJE NGONDJOU du Palais Léon MBA de l'Assemblée Nationale, à marquer de leur présence, cette occasion. Les Parlementaires de l'Assemblée Nationale et du Sénat lors de cette séance de travail qu'a présidé en lieu et place du Coordonnateur Régional empêché, l'Honorable Angélique

NGOMA, député gabonais et 1er Vice-Coordonnateur du REPAR-AC, ont réaffirmé leur attachement à participer activement à la résorption des problématiques émergentes au côté du REPAR. Le Parlement gabonais dira le 1er Vice-Coordonnateur du REPAR-AC, est impliqué dans la protection du patrimoine environnemental de la sous-région et dans l'internalisation progressive du Protocole de Nagoya (Processus APA) au Gabon. Au terme de ses propos, non sans avoir présenté au préalable dans ses moindre détails l'organisation à l'assistance, le 1er Vice-Coordonnateur du REPAR-AC a clôturé l'Assemblée Générale Constitutive (AGC) du REPAR-Gabon par l'installation des dix membres du Bureau précédemment nommés par leurs Chefs de Chambres

respectifs.

Une fois le Bureau installé, il ne s'est pas donné de répit. Les projets de statuts du REPAR-Gabon ont été examinés et adoptés dans la foulée. En plus de l'AGC qui a vu la mise en place du Bureau du REPAR-Gabon, deux autres arrêts majeurs ont ponctué cette séance de travail à savoir : la présentation de la 3^{ème} Conférence Internationale des Parlementaires sur la gestion durable des ressources forestières en Afrique Centrale que le Gabon s'apprête à accueillir au mois de Mai 2022 et la mise en place de son comité d'organisation pour la parfaite réussite de l'évènement. Mais au demeurant, le tout nouveau Bureau du REPAR-Gabon a pris le soin d'apprécier et de valider la proposition de comité qui lui avait été présenté.

Vénérable Sénateur Sylvain Patrick ENKORO, *Secrétaire Général du REPAR-AC*

« ... je situerai beaucoup plus mon action pour faire en sorte que l'enclage institutionnel au niveau des Chambres des Parlements de notre sous-région puisse être concret, physique, réel et visible... »

Interview Réalisée par Gabin MBITA

Vénérable Sénateur, vous venez d'être désigné Secrétaire Général de la Coordination Régionale du REPAR, nous aimerions savoir en quelques mots qui est ce nouveau membre ?

Merci de me poser cette question, mais avant toutes choses, j'aimerais très sincèrement remercier l'Autorité de nomination, la Présidente du Sénat, Mme Lucie MILEBOU Epse AUBOUISSON, qui a bien voulu me porter à ce prestigieux poste de Secrétaire Général de la Coordination Régionale du Réseau des Parlementaires pour la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale.

Ceci étant dit, je suis le Dr Sylvain Patrick ENKORO, Sénateur élu du département de Lekoni-Lekori et de la commune d'Akieni. S'agissant de ma formation et de mes parcours académique et professionnel, je me ferai fort de vous transmettre mon Curriculum Vitae pour plus d'informations.

Monsieur le Secrétaire Général, quelle vision portez-vous sur le Réseau et d'entrée de jeu, pouvez-vous nous esquisser votre action ?

Le Secrétaire Général que je suis ne peut avoir une vision autre que celle du Coordonnateur Régional du Réseau, qui est en réalité, l'autorité chargée d'animer l'ensemble du Réseau.

Par contre, j'essaierai dans la mesure de mes facultés, d'être ce modeste ferment accélérateur de l'appropriation et de l'implication de l'ensemble des Parlementaires de la sous-région de l'Afrique Centrale sur toutes les questions liées aux problématiques de la gestion durable des écosystèmes forestiers, de la préservation de la biodiversité, de la lutte contre les changements climatiques et la valorisation du capital naturel.

C'est précisément à ce niveau

que je situerai beaucoup plus mon action pour faire en sorte que l'enclage institutionnel au niveau des Chambres des Parlements de notre sous-région puisse être concret, physique, réel et visible.

Monsieur le Secrétaire Général, vous étiez dans la forte délégation que conduisait M. le Coordonnateur Régional du REPAR, à l'effet de rencontrer les plus Hautes Autorités gabonaises et certains Partenaires Techniques et Financiers en vue de l'organisation de la 3^{ème} Conférence Internationale des Parlementaires, quel est le sentiment que vous avez après ces deux jours d'audiences ?

Nous avons effectivement rencontré outre, les Hautes Autorités qui président aux destinées des deux Chambres du Parlement Gabonais, M. le Commissaire à l'Environnement, des Ressources Naturelles, de l'Agriculture et du Développement Rural de la CEEAC, et M. le Secrétaire Exécutif de l'Agence Nationale des Parcs Nationaux du Gabon. C'est ici le lieu et le moment de leur exprimer tous nos remerciements pour le temps qu'ils ont bien voulu prendre pour nous accorder des échanges nourris qui ont été de mon point de vue fructueux et ce, nonobstant la saturation de leur agenda de travail.

À cet effet, j'ai essentiellement retenu trois lignes de force majeures à savoir : la volonté réellement affirmée de l'ensemble des Partenaires Techniques et Financiers à accompagner le REPAR vers la réussite organisationnelle de la 3^{ème} Conférence Internationale sur la gestion durable des forêts qui se tiendra en fin mai 2022 à Libreville au Gabon ; l'engagement de tous, matérialisé par la souscription à contribuer sur les volets logistique, matériel, financier, technique, scientifique ou poli-

tique et la prise de conscience éclairée de l'ensemble des Partenaires sur les problématiques liées à la protection et à la gestion durable des écosystèmes forestiers du bassin du Congo consider à juste titre d'ailleurs, comme étant le deuxième poumon vert de la planète et une véritable source de séquestration du carbone. C'est dire ô combien a été mon sentiment de satisfaction à ce stade.

Vénérable, la 2^{ème} Table-Ronde vient de s'achever et nous nous rapprochons de plus en plus de la date envisagée pour la 3^{ème} Conférence Internationale, quels sont, selon vous, les leviers sur lesquels il est urgent d'agir afin de tenir effectivement cette grande messe à la période souhaitée ?

S'il y a une chose capitale à faire immédiatement, ce serait la mise en place d'un Comité d'organisation qui puisse affiner les préparatifs, maintenir en ébullition les échanges avec nos Partenaires, particulièrement avec ceux qui ne se sont pas encore véritablement prononcés pour diverses raisons.

Aussi, apparaît-il nécessaire de continuer à travailler ensemble pour que les différents engagements pris puissent entrer effectivement dans une phase de concrétude.

Ces échanges me paraissent tout autant importants qu'il apparaît urgent de boucler le budget arrêté à hauteur de 366.000.000 FCFA.

L'affinage des principales thématiques à aborder lors de cette grande rencontre des parlementaires et autres parties prenantes est aussi une impérieuse nécessité pour finaliser la note conceptuelle y afférente.

Pour terminer, M. le Secrétaire Général, avez-vous un mot à dire à l'endroit de la délégation venue du Cameroun conduite par l'Honora-



ble Jean-Jacques ZAM, Coordonnateur Régional du REPAR, de la participation de l'Honorable François NZEKUYE, 3^{ème} vice-Coordonnateur Régional chargé de la conservation et de la gestion durable des forêts et Coordonnateur du REPAR-RDC et des Coordinations Nationales qui n'ont pas pu faire le déplacement de Libreville ?

Déjà à l'endroit du Coordonnateur Régional, de l'Honorable François NZEKUYE et de l'équipe du Secrétariat Technique qui se sont déplacés pour Libreville, je tiens à leur exprimer mes vifs et exceptionnels remerciements pour leur arrivée en Terre Gabonaise, pour leur implication fructueuse dans les démarches entreprises. Je ne peux que leur souhaiter un très bon retour dans leurs pays respectifs. A l'endroit des autres collègues du REPAR, qui n'ont pas pu prendre part en présentiel à cette 2^{ème} Table-Ronde, nous savons qu'ils étaient là en visuel et nous exprimons tout simplement notre solidarité à ce que les choses puissent aller encore de l'avant chacun là où il se trouve pourra nécessairement apporter sa modeste pierre à l'édifice.

Je vous remercie.

2022 IWD in REPAR

A FEMININE RENDEZ VOUS OF GIVE AND TAKE!

In a four-part format, the celebration of the 37th edition of the International Women's Day (IWD) was spread over a week with fun and scientific activities by the Network's female staff

Stéphane NLATE

Together with women around the world, the female staff of REPAR celebrated the International Women's Day (IWD). As in previous years, the situation of women was examined with particular attention. At REPAR, it was a meeting of giving and receiving for women with the freedom to act and express themselves.

Under the theme "Equality between Women and Men for a Sustainable Future", activities at REPAR took place from March 4 to 8, 2022. Following a well-studied program, the first day was devoted to physical activities. The Yaounde



Parcours Vita course once more was used for a sporting session under the supervision of David MEYOMESSE (Physical Education and Sports teacher) that the REPAR women and some of their male colleagues, in a good-natured atmosphere, completed the tough life course.

A few days later, that is to say on March 07, 2022, the scenery changed. At the conference room of Hôtel des Députés in Yaounde a conference on the theme "Women Entrepreneurs in Cameroon: Prospects and Challenges" was organized by REPAR and moderated by Johanne Régine BOUM, Woman - entrepreneur and Expert in Human Rights and Sustainable Development. The REPAR amazons assiduously followed the expert's communication. After having identified the various obs-

tacles to female entrepreneurship: namely, among others: self-confidence, difficulty in accessing credit and outlets, the persistence of certain discriminatory cultural practices, the difficulty in reconciling professional and family life, Johanne Régine BOUM called on women, invited participants to get out of their comfort zone and break all forms of prejudice in order to empower and develop women.

The apotheosis of the celebration of the 37th edition of the IWD was reserved for March 08, 2022. The women of REPAR via a mass organized at the Dominican Convent of Elig-Essonno, testified their deep gratitude to God for the grace he bestowed on them. The celebration ended with a meal where all staff without distinction were invited to commune together.

Réaction

Johanne Régine BOUM,
Femme –entrepreneure, Experte en Droit de l'Homme et Développement Durable

« L'entrepreneuriat féminin permet à la femme de s'épanouir »



« La problématique qui a servi de base à nos échanges fructueux est au cœur des défis actuels, car il est en phase avec le thème de célébration de la 37ème édition de la JIF. Pour un développement durable, la femme devrait mettre en évidence tout son savoir faire dans divers secteurs d'activités, afin de générer des revenus destinés à son plein épanouissement. L'entrepreneuriat féminin permet à la femme de s'épanouir, il faudra pour cela se prémunir d'une volonté et d'une confiance en ses capacités »

Vénérable Massoussa Odette, Sénatrice, 5^e Vice-Coordonnateur Chargé de la Législation et de la Coopération

“ Une participation significative à la consolidation de l’encrage institutionnel du Réseau et à son positionnement stratégique ”

Propos recueillis par Nina Ella MEYE

Née le 30 Mars 1957 à Pointe Noire dans le Département de Kouilou, capitale économique du Congo, la Vénérable Odette MASSOUSSA est membre du Bureau Politique du parti congolais du travail depuis 03 ans. Elle arrive au Parlement congolais en Octobre 2011 et est rendue à son second mandat de sénatrice. Au sein de la Chambre Haute du Parlement congolais, elle va assurer la 2^{ème} Vice-Présidence de la Commission Education Culture Science et Technologie. Une responsabilité qui va révéler ses qualités ma-

nagériales et sa détermination à contribuer activement à l’essor de son pays. Des qualités qui vont militer en faveur de son sacre à la Présidente de la Commission Santé Affaire Sociale et Développement Durable pour ce second mandat en cours. C’est avec le même engouement que la Vénérable Odette MASSOUSSA va intégrer le REPAR dans sa composante nationale et Sous-région Afrique Centrale où elle participe significativement à la consolidation de l’encrage institutionnel du Réseau et à son positionnement stratégique.



Journée Internationale de la Femme

OPÉRATION FEMMES ACTRICES DE LA RIPOSTE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET DE LA CONSERVATION DES ÉCOSYSTÈMES FORESTIERS D'AFRIQUE CENTRALE

« ... pencher davantage sur l'éducation de nos jeunes filles en veillant à leur inculquer des notions environnementales. »

Interview réalisée par la Rédaction

Au moment où les lampions de « l'opération femmes actrices de la riposte aux changements climatiques et de la conservation des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale » promu par le Projet Régional GIZ d'Appui à la COMIFAC s'éteignent, pouvez-vous nous dire quel est votre engagement et en quoi contribue-t-il à la conservation des écosystèmes forestiers et à l'équilibre climatique ? Notre contribution en tant que Député est de suivre toutes les actions menées par notre pays, suivre l'action du Gouvernement en matière de préservation, de conservation des écosystèmes forestiers, je crois que notre pays le Congo prend part à toutes les conférences internationales concernant ces questions et que l'Assemblée Nationale, à travers la création récente de ma commission fait preuve de l'importance des questions environnementales et de développement durable. Via cette commission dont je suis la Présidente, les Parlementaires s'engagent véritablement à accompagner le Gouvernement dans la mise en œuvre et la conduite des

actions en faveur de la conservation des écosystèmes forestiers de notre Pays.

En quoi ressentez-vous l'impact de votre engagement pour votre communauté ?

C'est une question d'actualité qui nous touche tous autant que nous sommes, nous la vivons au quotidien et il est important de s'y engager. Pour ma part c'est un engagement véritable auquel je me dois de tenir, c'est donc avec beaucoup de plaisir que je m'y penche, communique et éveille les consciences socio-politiques de part et d'autre du Congo. Que l'on soit très loin dans un village ou que l'on soit en ville, les problèmes environnementaux se posent, et on ressent bien les effets de changements climatiques dont on parle... les femmes souvent en charge de nourrir leur famille le ressentent bien qu'elles soient paysannes ou femmes de ville.

De plus, nous subissons tellement de changements, le monde aujourd'hui bouge plus vite. Hier ce n'était pas pareil, aujourd'hui les choses commencent à changer. En définitive, ce que je ressens c'est un appel à la sensibilisation. Je sens que je dois aider les autres à ne pas demeurer dans l'ignorance, mais à prendre conscience de ce qu'il y a

des facteurs qui font que nous devons œuvrer davantage pour un meilleur avenir.

Surexploitation des ressources naturelles, qu'est-ce qu'exprime cette thématique de votre quotidien ?

Une grande interpellation, une grande interpellation !

Tout ce que Dieu nous a donné, tout ce que nous avons comme ressources naturelles, nous devons le protéger et le gérer durablement, l'exploiter minutieusement, c'est notre richesse et nous devons apprendre à le gérer pour permettre aux prochaines générations d'en jouir demain.

Personnellement, je me préoccupe et m'interpelle beaucoup quant à savoir qu'est-ce qu'on laissera demain à nos enfants ? Quel monde on leur laissera ? Je vis ces questionnements au quotidien. En tant que Parlementaires et donc représentant du Peuple, nous devons tout faire pour ne pas tout ruiner, pour ne pas tout gaspiller, pour ne pas tout surexploiter. Quand on aime, on se soucie de l'avenir !

Au regard du thème de l'édition 2022 de cette Journée Internationale de la Femme, peut-on réellement dire que l'urgence environnementale est un élément qui amplifie les inégalités existantes

entre hommes et femmes ?

Ça dépend de la façon dont on aborde cette question, et par rapport au thème de cette année, je crois que quand on parle des inégalités existantes entre hommes et femmes, c'est toute la journée du 08 Mars. Mais il faut regarder, à mon avis cette question au cas par cas, parce que quand on est par exemple au village, dans nos cités rurales, vous sentez l'implication des femmes qui font beaucoup d'agriculture, de culture vivrière, de maraîchage et tout ce monde là... On voit la femme totalement impliquée et en grand nombre, et bien évidemment la donne environnementale elle la ressent autrement. Quant aux hommes dans la manière de mener leurs activités, ils ont des activités qui ne les pousse pas forcément à subir les foudres du changement climatique, et du coup ceci constitue déjà une différence. Donc, je crois qu'on ne va pas faire de l'environnement pour homme ou bien de l'environnement pour femme. Je crois que c'est l'environnement qui s'impose à nous tous. La donne moi je la prends de manière globale, je ne dirai pas que ça renforce les inégalités, mais il faut rester dans un esprit de complémentarité. Et si nous regardons dans la même direction, mais dans un esprit de complémentarité, je crois que nous allons ensemble, au

Honorable Marie Jeanne KOULOUMBOU, Député Congolais du district de DEBOKO dans le département du POUL, Présidente de la Commission Environnement et Développement Durable à l'Assemblée Nationale du Congo



lieu de chercher les inégalités, préférer qu'il y'ait complémentarité et que les hommes et femmes travaillent ensemble pour un avenir radieux.

Dans votre condition de femme, vous sentez-vous privilégiée ?

« Eduquer une femme c'est éduquer une nation ». La Femme est interpellée dès le très bas âge, dès nos premières années nous sommes conditionnées par la société à faire un X et pas un Y, ce qui se répercute plus tard sur les femmes que nous sommes. Nous devons donc nous pencher davantage sur l'éducation de nos jeunes filles en veillant à leur inculquer des notions environnementales.

Aussi, dans nos sociétés africaines c'est la femme qui transmet aux enfants, je prends un exemple simple, à la sortie des courses, j'explique à mes enfants que jeter un sachet plastique représentent un risque, mais les réutiliser est bien pour notre planète. C'est donc un privilège d'être une femme, on éduque nos enfants, et on bâtit nos Nations.

Quelle est votre plus belle aspiration et que vous inspire les cinq prochaines années, du moins, comment les envisagez-vous ?

En tant que Député, j'aimerais avoir les moyens politiques de renforcer la communication, de renforcer la sensibilisation,

de renforcer l'éducation sur ces questions environnementales... car nous avons une grosse tâche. Cet environnement peut propulser notre tourisme et contribuer significativement à notre économie. Dans mon pays il y'a les chutes de LEFOULAKA, il y'a les chutes de Bela, il y'a bien d'autres merveilles... Mais qu'est-ce qu'on en fait ? Autant de richesses que Dieu nous a données. Nous devons apprendre à les exploiter. Cette nature peut donner du travail à nos jeunes, nous devons nous en servir judicieusement pour nos enfants. Il est urgent d'en prendre conscience!

D'autres défis, se présentent tel que le respect des normes

de coupe du bois, par exemple pour le bois de chauffe nous devons éduquer nos populations à des gestes simples comme le fait de ne pas couper les arbres sans maturité. Les notions de reboisement doivent aussi être intégrées, pour garantir la durabilité de nos trésors forestiers qui représente un enjeu planétaire. Il est donc essentiel de donner les moyens aux parlementaires pour mener ce combat. Nos Etats également se doivent d'être sensibiliser et accompagner par les représentants du Peuples notamment dans la révision des stratégies de sensibilisation pour plus de conscientisation, de communication, d'échanges sur ces questions afin d'atteindre une masse critique qui puisse faire changer les choses dans nos Pays.

LE REPAR-AC, UN MODÈLE D'INTÉGRATION SOUS-RÉGIONALE !

Au moment où les Etats peinent à accorder leurs violons sur le libre échange en Afrique Centrale, l'action Parlementaire en faveur des questions environnementales poursuit son bonhomme de chemin vers la consolidation définitive de sa masse critique.

Gabin MBITA

Au sortir de la 2^{ème} guerre mondiale, les intelligences africaines ont jugé impératif de former un bloc régional permettant de bien défendre les intérêts des Etats africains. L'Organisation de l'Union Africaine (OUA) a ainsi été créée dans l'optique de libérer les Etats africains du joug colonial, de mettre fin à l'apartheid en Afrique du Sud et de développer le continent. Si les deux premières missions ont été atteintes, il reste la lancinante problématique du développement. L'approche des progressistes chantres de l'intégration immédiate sera battue par celle des modérés qui prônait la méthode par étapes. Cette deuxième méthode sera à l'origine de la multiplication du nombre d'Institutions de coopération et d'intégration régionale. Cependant, il n'est pas excessif de dire, plus d'un demi-siècle après, que les résultats de l'avancée de la dynamique d'intégration en Afrique Centrale, restent loin de ce qu'on serait en droit d'attendre. En effet, entre l'absence d'une volonté politique très affirmée et l'insuffisance de moyens mis à leur disposition, les Institutions en charge d'impulser les dynamiques de concertation communautaire peinent à produire des résultats concrets. Mais heureusement, dans ce tableau peu

reluisant du processus d'intégration, certaines Organisations parviennent tant bien que mal à se distinguer. C'est le cas notamment du Réseau des Parlementaires pour la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale. Le REPAR est parvenu à se constituer en rempart pour porter les préoccupations environnementales de la sous-région alors même que la CEEAC n'a pas encore mis en place sur le plan institutionnel une structure Parlementaire. Les prouesses réalisées depuis sa création témoignent de l'efficacité de ses actions. Le Réseau a pu mettre en place une véritable plateforme d'échange et de partage entre les Parlementaires des pays membres. Toute chose qui a permis au REPAR de se constituer une masse critique sur des questions données. Les notes de position adoptées pour les Cop 15 CDB et 26 climat en fin 2021 en sont des parfaites illustrations de cette réussite d'intégration sous régionale impulsée par le Réseau en attendant l'organisation à venir de la 3^{ème} Conférence Internationale des Parlementaires. Puis l'Afrique Centrale s'inspire de ce dynamisme pour peser sur l'échiquier continental et mondial !

Gestion des zones humides

LE REPAR EN USINE POUR APPORTER DES RÉPONSES APPROPRIÉES !

En dépit de la mise en œuvre des trois Conventions de Rio de 1992 sur la préservation de ces espaces, elles ne cessent de subir les agressions répétées de l'homme avec des conséquences dramatiques sur les populations.

Bienvenu Maxwell NDJU'U MFULA

A l'occasion de la célébration en 2022 sous le thème « Agir pour les zones humides, c'est agir pour l'humanité et la nature » du 50e anniversaire de la convention de Ramsar sur les zones humides, la Communauté internationale tire la sonnette d'alarme sur la situation critique des zones humides dans le monde. Ce 02 Février 2022 de la Journée Mondiale des Zones Humides (JMZH), l'urgence d'agir en faveur de la gestion durable de ces écosystèmes précieux du monde a été largement démontrée. Pour les organisateurs de cette journée, il est primordial de vulgariser les cas existants de bonnes pratiques de leur gestion pour inspirer les pays à solutionner les enjeux posés par la double crise climatique et de la bio-

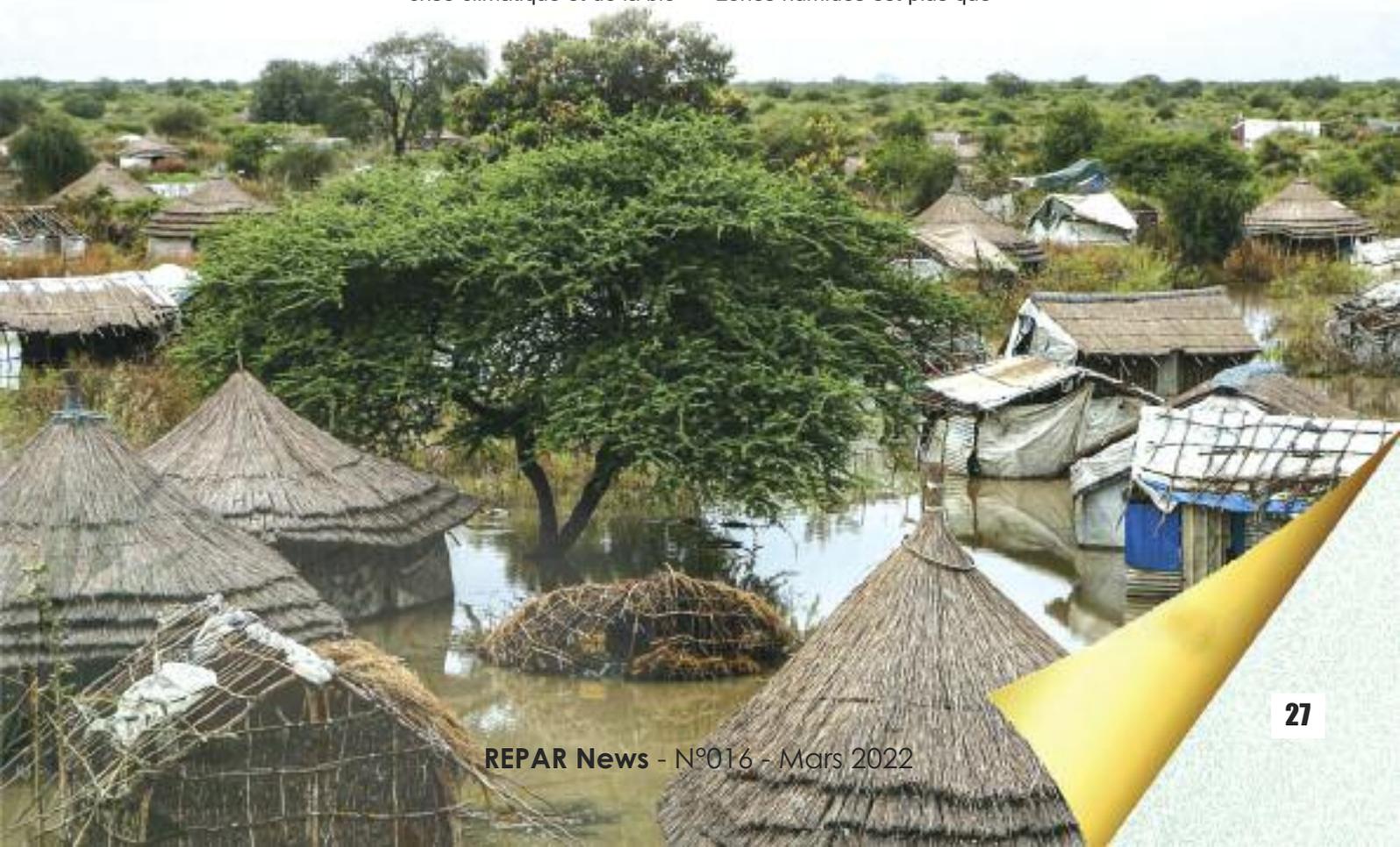
diversité que l'humanité connaît.

En Afrique Centrale, deuxième plus grand massif forestier naturel mondial, les activités ont tourné autour des campagnes de sensibilisation pour attirer l'attention des populations sur la nécessité de la préservation des zones humides. Dans ces pays, les marécages sont de plus en plus envahis par les habitations favorisant de ce fait, les inondations, la prolifération des insectes pathogènes (moustiques, etc.) et la propagation du choléra. Avec la démographie galopante dans les villes africaines, le phénomène d'occupation des zones humides s'est beaucoup accentué.

Au regard de ce qui précède, la problématique des zones humides est plus que

jamais au cœur des préoccupations contemporaines en Afrique Centrale et mériterait que l'on s'y penche véritablement. L'une des premières solutions envisageables pour y remédier serait l'augmentation du nombre de sites RAMSAR dans la Sous-région pour limiter leur disparition.

Pour une meilleure sortie de crise, le REPAR est entré en usine afin d'apporter les réponses plus appropriées et adoptées. Les zones humides étant par essence, des solutions fondées sur la nature, qui peuvent permettre d'inverser la perte de la biodiversité, de séquestrer le carbone, de protéger les communautés et les écosystèmes des impacts climatiques et, de préserver la qualité de l'eau.



Interdiction d'exportation du bois en grumes

LE DISPOSITIF MIS EN PLACE AU GABON ET AU CAMEROUN !

Pour être en phase avec le sommet de Rio de 1992 sur la structuration de la durabilité du secteur forestier et consolider l'atteinte de l'émergence à l'horizon 2035, le Cameroun et le Gabon se sont engagés à appliquer la décision à compter du 1er janvier 2023.

NDJU'U MFULA Bienvenu Maxwell

Matérialisation d'une politique commune entre le Gabon et le Cameroun, la décision de mettre fin à l'exportation du bois sous forme de grume s'appuie sur un double objectif. D'une part, le Sommet de Rio de 1992 qui a porté sur la structuration de la durabilité du secteur forestier et d'autre part, l'atteinte de l'émergence à l'horizon 2035.

Pour atteindre ces deux objectifs, la mise en place d'une bonne politique forestière fait partie des mesures fortes à prendre, lesquelles permettraient d'assurer l'expansion de la filière et de lui reconnaître toute la place qui lui revient progressivement dans le tissu économique et social. Les pays du Bassin du Congo en général, le Gabon et le Cameroun en particulier, ont parfaitement internalisé cette problématique. Bénéficiant de

l'accompagnement des organisations de la Société civile et partenaires techniques et financiers du domaine, les Gouvernements concernés se sont engagés dans une réflexion, au sortir de laquelle des cadres juridiques visant à réduire le niveau des exportations du bois en grume et à accélérer la structuration de la filière seront adoptés.

Dans la même dynamique, les Ministres en charge des Forêts, de l'Industrie et de l'Environnement de la zone CEMAC réunis par vidéo conférence en date du 18 septembre 2020, vont valider la décision N°055/21-CEMAC-UEAC-CM-36 portant interdiction de l'exportation du bois tropical sous forme de grumes par les pays du Bassin du Congo dès le 1er janvier 2022 avec une période transitoire qui s'achève le 31 décembre

2022.

Il y a lieu de rappeler à cet égard que le bois issu des six pays du Bassin du Congo, est d'abord exporté sous la forme de grume. Ce n'est qu'une infime partie que l'on retrouve en 1ère et 2ème transformation localement. Une situation qui ne peut être renversée qu'avec le renforcement du tissu industriel local. Allant dans ce sens, plusieurs dispositions ont été prises au Gabon et au Cameroun.

Pour le Gabon, l'ordonnance n°8/PR/2010 du 25 février 2010 portant modification et abrogation de certaines dispositions de la loi n°16/2001 du 31 décembre 2001 portant Code Forestier en République Gabonaise et l'adoption du Plan stratégique Gabon émergent à l'horizon 2025 qui a vu la mise en place de la Zone Economique Spéciale de NKOK (avec 80% des Uni-

tés de transformation et un Cluster de transformation du bois depuis 2015). Pour le Cameroun, la loi 94/01 du 20 janvier 1994 portant régime des forêts, de la faune et des pêches, en son Art 74 (1), consacre l'interdiction de l'exportation des bois en grume. Cependant, à cause de la perte des recettes fiscales due à la non exploitation de certaines essences, l'Etat a autorisé l'exportation en grumes des essences de promotion avec paiement d'une surtaxe (ordonnance N° 99/001 du 31 Août 1999 et par Décret N° 99/781/PM du 13 Octobre 1999). En attendant l'entrée en vigueur de l'interdiction le 1er Janvier 2023, il est à noter qu'à ce jour, le volume de bois exporté sous forme de grume au Cameroun décroît.

BAN ON THE EXPORTATION OF WOOD LOG IN THE CEMAC ZONE

Parliamentarians of REPAR-Cameroon; representatives of sectoral ministries; and partners, have been coached from February 24 to 25, 2022 in United Hotel-Mbankomo on the decision banning the export of wood log in the CEMAC zone, drawing inspiration from the Gabonese experience.

Marie TONGOR

As decided in September 2020 by members of governments of the Congo Basin area, the exportation of timber in its raw stage out of the CEMAC zone is prohibited as from January 1st 2023. In this respect, parliamentarians of the Cameroon chapter of the Network of Parliamentarians for the Sustainable Management of Forest Ecosystems in Central Africa known by its French acronym as REPAR, is meeting in United Hotel-Mbankomo on February 24 and 25 2022 with the aim to improve the understanding of its members regarding this pertinent decision., so as to provide the necessary legislative outlook that will ensure the implementation of the decision. This especially as the REPAR's National Coordinator, Honorable Jean Jacques ZAM reiterates that "when we make the first observations, we realize that we risk not being suffi-



ciently prepared, we must necessarily go towards these measures so as to have a click in the industrialization of the wood sector in Cameroon".

There is thus need for parliamentarians members of REPAR in particular and other stakeholders in general notably sectoral ministries (for example: the Ministry of Forestry and Wildlife), to be well equipped so as to ensure the entering into law of the ban decision. Besides being schooled on the various procedures involving the implementation, it is also crucial for these law makers to be aware of the steps that can be taken to encourage local industrialization. The latter, experts explain will go a long way to improve the wood sector's contribution to the country's economic growth through the creation of employment opportunities.

However, to realize this dream, a number of limiting factors have to be tackled. Most importantly among other things is the fact that real political will should be manifested, and an incentive tax system be established so that the failure to apply the deci-

sion on the initial date of January 2022 should not be the case with the new application date of January 2023. To avoid this, participants at the "Information workshop for Parliamentarians on the issues and challenges of the decision banning the exportation of wood log in the CEMAC zone", draw inspiration from Gabon's experience in effectively applying the law

in the country.

At the end of the two days event, the Network of Parliamentarians for the Sustainable Management Forest Ecosystems in Central Africa (REPAR)'s National Coordinator, Honourable Jean Jacques ZAM encouraged participants to take the training seriously for a better Cameroon.

Feuille de route de la mise en œuvre de stratégie Sous-Régionales du REPAR sur le « One Health » adoptées en 2021

- Mise en place et fonctionnement d'un groupe de travail sous régional des Parlementaires
- Désignation des points focaux au niveau de chaque Coordination nationale
- Recrutement d'un Consultant pour la définition du plan de communication
- Impression de la stratégie
- Transmission de la stratégie aux présidents de chambres des Parlements concernés
- Transmission de la stratégie aux parties prenantes et aux PTF
- Diffusion de la stratégie lors des foras
- Contextualisation et mise en œuvre des plans d'action de plaidoyer des coordinations nationales (Cameroun, Congo, RCA, Tchad, Gabon, Guinée Équatoriale, Sao Tomé et RDC)
- Veille parlementaire.

LES TOUS NOUVEAUX DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL AUX COMMANDES !

Parmi les articulations qui ont ponctué la fin de la réunion de planification des activités du REPAR le 21 Janvier 2022, figurait l'installation officielle par le Coordonnateur Régional du REPAR, des délégués du personnel élus au mois d'octobre 2021.

Stéphane NLATE

Le REPAR sous la conduite du Coordonnateur Régional, s'est inscrit depuis bientôt trois ans, dans la dynamique du modernisme institutionnel. L'élection des délégués du personnel rentre dans cette mouvance et participe au renforcement de cette orientation.

Pour la toute première fois ce 27 Octobre 2021 au REPAR, le personnel a été appelé à choisir ses représentants conformément à la législation du travail. Au sortir du scrutin, deux délégués titulaires (Jean - Marie Njock Longo, Guy Evina Ndounga) correspondant aux deux collègues et leurs suppléants (Danielle Manga Anyouzoa et Françoise Ngono Bingo) ont été élus.

C'est donc une équipe de 04 personnels qui a officiellement pris fonction ce 21 Janvier 2021. Avant de prononcer la phrase rituelle consacrée en de pareilles circonstances, le Coordonnateur Régional tenu à rassurer cette première cuvée sur son entière disponibilité à l'accompagner dans sa mise en place effective. Dans son mot de circonstance, l'Honorable Jean-Jacques ZAM les a fortement recommandé d'être des courroies de transmission des aspirations du personnel auprès de la hiérarchie afin d'établir un dialogue social permanent et mutuellement bénéfique. Il procédera par ailleurs à l'énoncé des chantiers qui attendent la toute nouvelle équipe. A

l'image d'un REPAR qui gagne, le Coordonnateur Régional souhaiterait voir l'institution dont il a la charge évoluer dans un climat social apaisé gage de résultats plus efficaces. Pour ce faire, il leur promettra de mettre à leur disposition, un guide pratique du travail spécifique aux délégués du personnel et d'organiser à leurs intentions, des sessions de formations et de renforcement de capacité axés sur les droits et devoirs du travailleur.

Après la phase de conseils, de recommandations et de promesses, l'on est passé à l'installation proprement dite. La cérémonie s'est achevée par la poignée de main du Coordonnateur Régional aux heureux élus et la photo de famille.



Performance

REPAR REWARDS ITS BEST EMPLOYEES OF THE YEAR 2021



At the end of a rigorous rating process guided by transparency, impartiality and objectivity, three winners stood out.

JEANNE MILY AFOUMOU ENAM

Create healthy emulation at work and encourage self-transcendence. For more than a decade, REPAR has never departed from this rule. And the tool for implementing this policy is

none other than the distinctions granted to its best employees. When the end of the year comes, the Regional Coordinator sets up a jury composed exclusively of senior executives of the house. The latter develop the criteria, rubrics and scoring bases, then communicate them via an announcement to all eligible staff during the weekly coordination meeting. From assiduity and punctuality to attendance and work performance, everything is scrutinized. It is even called upon during deliberations, the spirit of enterprise, the feeling of belonging and collabora-

tion. All of the data produced is scored by each individual member of the jury. The scores are sent in sealed envelopes to the president of the jury for. They will only be known during the counting in the presence of all the members. After addition and division in relation to the single quotient for all, a report is drawn up on which the scores are presented in decreasing order and sent to the Regional Coordinator for action. A suitable moment is found to announce the results and award the most deserving. This year, REPAR's activity planning meeting provided

an avenue for the announcement. After the deliberations by the administrative and financial department in the presence of all the staff; in a solemn tone, the Regional Coordinator congratulated the winners and call on the rest of the staff to follow their example. The presentation of certificates, handshake and a souvenir photo in the company of the happy recipients highlighted the ceremony. For the year 2021, the three best employees in descending order were: Amand Patrice NYONTYEN (Administrative Agent); Siddick NJOYA Aboubacar (Study agent N°2) and Salihou ADA-MOU (Driver).

For this year, the Regional Coordinator took a special break on the first winner (Armand Patrice NYONTYEN) who just reached retirement after so many years of good and loyal service to REPAR. One of the first employees to be recruited at REPAR at a time where the institution was still in its infancy. The Regional Coordinator then recalled the beginnings of REPAR and the difficulties the institution faced. This recognition and quoted example from the highest authority of REPAR raise hearty cheers from all staff.

REPAR Technical Secretariat

A REAL HUB AT THE SERVICE OF THE REGIONAL COORDINATION!

A carrier of the dynamics of the organization, the entity is a hub for the implementation of orientations

Clarisse NDONGO NDEH

Like any serious organization, REPAR has a well-structured organizational chart in which the Permanent Technical Secretariat occupies a strategic and operational position. Like a hub, it receives data, processes it and then reinjects it into the circuit so that it reaches its final destination efficiently. This is how we will perceive the Permanent Technical Secretariat of REPAR.

In its composition, the Permanent Technical Secretariat of REPAR has competent technical services placed under the supervision of the Regional Coordinator and the authority of a Permanent Technical Secretary (STP). The



current Permanent Technical Secretary, Théophile BEKONO SAMBA, Principal Civil Administrator Extra Scale whose service in the Cameroonian high administration constitutes a very great asset for REPAR.

In order to have full measure and mastery of the work to be carried out, a meeting is held weekly for monitoring and evaluation of activities. This meeting, in which all heads of department take part, helps REPAR to project itself. Around the STP, arguments and counter-arguments collide in a disciplined atmosphere

aimed at better positioning the institution. At the end of each weekly meeting, a recommendation sheet is drawn up which serves as a guide for the different heads of department. At the Permanent Technical Secretariat, there are 04 of them, namely: Administrative and Financial department; the Technical Assistants service; the Legal Council and the Communication Department. Several offices support these services. Thus, there is the Internal Audit office; the Office of Missions and Travels; the Human Resources office; the Ac-

counting office; the Follow-up office and the Mail office.

During weekly meetings, a place is reserved for REPAR SPORT association to report on its activities. Similarly, an important place is given to the social aspect. Here, it is not only a question of combining the useful with the pleasant, but above all, creating a real spirit of enterprise where solidarity is shared.

To keep the staff at the top, the Permanent Technical Secretariat regularly organizes capacity building sessions for them.

ANGOLA JOINS COMIFAC TO PROTECT THE WORLD'S FIRST CARBON SINK

Ondoa Daniel & Voma Ralph

The Executive Secretariat of the Central African Forests Commission (COMIFAC), announced the official adhesion of the Republic of Angola to COMIFAC as the eleventh Member State. On October 20, President João Lourenço, after a vote in the Angolan National Assembly, signed his country's membership letter. The work between Angola and COMIFAC has already started. The 11 countries will continue their efforts to coordinate and harmonize public policies in favor of the 268 million hectares of forest cover in the Congo Basin, and its 100 million inhabitants. Angola will also participate in the collection and publication of crucial data for the adaptation of public policies in this exceptional and fragile area.

The Congo Basin is home to 10,000 species of plants - 30% of which are endemic - 1,300 species of birds, 400 species of mammals as well



as mythical animals such as the okapi, the mountain gorilla, the chimpanzee... The region is the largest carbon sink in the world and the Paris Agreement, which aims to keep global warming below 1.5°C, cannot afford to see it burn. COMIFAC thus plays a leading role in the global fight against climate change

But more than 16.6 million hectares of forest went up in smoke between 2000 and 2014. More broadly, forest fires in sub-Saharan Africa re-

present a fifth of global greenhouse gas emissions. Angola faces a similar peril. Its forest cover, which occupies about 40% of its surface, is in danger, and has decreased by 5.3% between 2002 and 2020, according to Global Forest Watch

COMIFAC and Angola already have closely intertwined relations. Luanda strongly influences regional economic exchanges. Oil accounts for around 50% of its GDP and 89% of its exports

(according to OPEC). Animal husbandry occupies a large part of the population. Due to its geographical location, Angola offers COMIFAC a territory of strategic action, towards the South and towards the Atlantic Ocean. Relative to article 3 paragraph (2) of REPAR-AC statutes, the activities of REPAR covers all member countries of COMIFAC. By joining COMIFAC, Angola becomes de facto a member of REPAR-AC. It is in this backdrop that the Regional Coordinator of REPAR, Hon Jean Jacques Zam, will lead a mission to Luanda in the month of March 2022. The main objective of this mission would be to discuss with the Angolan government and parliamentarians; encourage Angola's participation in the next meeting of parties of CBFP and to become member of REPAR

Wildlife: 95,000 forest elephants recorded in Gabon

Ondoa Daniel & Voma Ralph



According to a study conducted by the Wildlife Conservation Society (WCS), the Gabon National Parks Agency (ANPN) and Vulcan, Gabon is

home to 95,000 forest elephants confirming that Gabon is the main stronghold of this species. Gabon, along with northern Republic of Congo, is likely home to 85% of the

remaining forest elephants, including large and relatively stable populations, given the significant declines of forest elephants reported across much of the rest of the Congo Basin, these two nations will determine the future of Africa's forest elephant. Technical improvements have allowed for more accurate estimation than previous methods that were limited to counting excreta. Unlike savannah elephants, which can be counted accurately by aerial surveys, forest elephants often live deep in rainforests, making their populations more difficult to estimate. The spatial capture-recapture (SCR) techniques based on

non-invasive molecular sampling from feces has rendered forest elephant population data now clearer. This innovation has favored positive decision-making by policy makers relative to forest elephant conservation. While the study revealed that Gabon has more forest elephants than any other country, it also confirms that the country has the largest intact habitat in the species' range, with elephants present in more of 250,000 square kilometers, or about 90% of the country.

SIGNIFICANT PARTICIPATION IN THE EMERGENCE OF REPAR



Equipe de football
du REPAR-SPORT
après le match

Created barely three years ago, the association continues to position itself among the tools that structure the institution to which it belongs

Stéphane ASSAM ANYOU

“ I love REPAR-SPORT! It is in this term that the Regional Coordinator of REPAR, who is also Honorary President of the association, spoke at the planning meeting of REPAR activities for the year 2022 held in

Yaounde on 21 and 22 last January while talking about REPAR-SPORT. A statement by Honorable Jean-Jacques ZAM which follows the plethora of activities that the association has carried out so far in favor of promoting the brand image of REPAR both internally and externally and which are all bearing fruits.

Internally, beyond maintaining the physical and mental fitness of staff, REPAR-SPORT has worked hard to strengthen living together at REPAR. Everything that has undoubtedly contributed to the performance of REPAR over the past three years. Once REPAR-SPORT was created, there was a do-

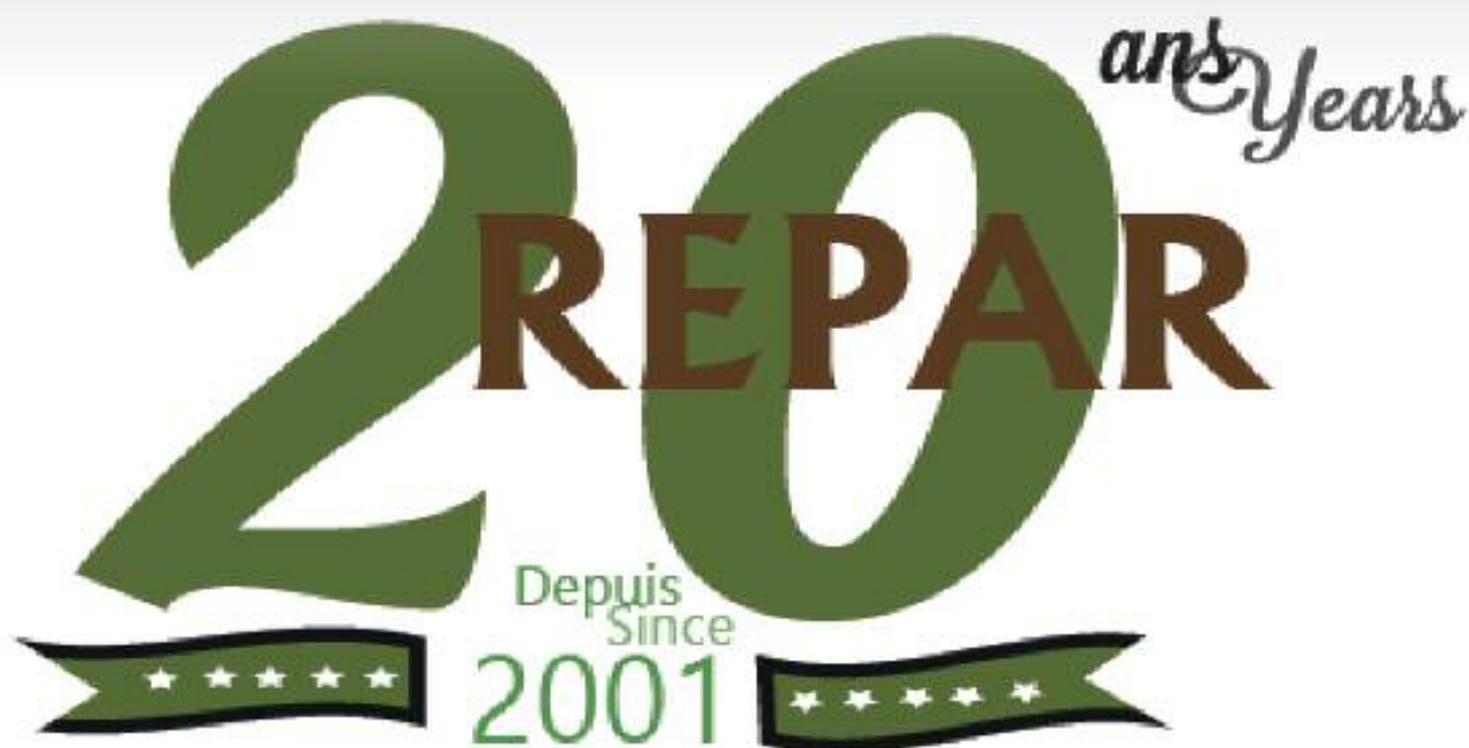
mino effect in terms of strengthening the links between staff. And when performance is achieved without interruption, the parallel is all found.

Externally, the influence of REPAR has increased. Bonds of friendship have been forged between the staff and other institutions, thus allowing REPAR to project itself. A fruitful experience which the Regional Coordinator of REPAR welcomes and applauds.

For the year 2022, we announce a more attractive program. Several activities will emerge as well as other disciplines will be added to football. With a view of better capitalizing on all the actions planned, the Regional Coordinator,

to mark his attachment to REPAR-SPORT, asked the managers of the association's office to draw up and present to him without delay their budgeted action for more monitoring and support.

Barely ten days after the REPAR activity planning meeting, REPAR-SPORT mobilized some of its activities. It is in this context that a football match opposed REPARSPORT on February 05 2022 at Lycée Leclerc stadium in Yaounde and Fraternité Club d'Ekounou, a football team from one of the popular districts of the city of Yaounde. The match ended in victory for REPAR-SPORT, 2 goals to nil



L'ENGAGEMENT DES PARLEMENTAIRES GARANTIT L'INCLUSIVITÉ
ET L'EFFICACITÉ DES LÉGISLATIONS ET DES POLITIQUES EN
MATIÈRE DE GESTION DURABLE DES FORÊTS ET DES RESSOURCES
NATURELLES D'AFRIQUE CENTRALE



REPARNews

Magazine d'Informations du Réseau des Parlementaires pour la Gestion Durable des Écosystèmes Forestiers d'Afrique Centrale

